



**PROFESSEUR :**

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	Œnologie : France climat méditerranéen et continental 1	80	ESST – 41 14 16 U21 E1

**Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :**

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA &lt; 50%</u>	<u>Remarques</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>de préciser les principales caractéristiques des régions viticoles françaises vues dans l'unité de formation ;</li> </ul>	La région est définie en termes de climat, de microclimat, d'exposition et de types de sols		
<ul style="list-style-type: none"> <li>de synthétiser la législation en cours dans les diverses régions viticoles</li> </ul>	Les AOP et IGP sont définies suivant la couleur des vins, les cépages principaux autorisés sont connus, les vinifications et/ ou les élevages spécifiques à chaque appellation peuvent être expliqués de manière synthétique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>de rédiger une fiche de dégustation avec pertinence vis-à-vis des vins dégustés ;</li> </ul>	Capacité à déterminer les critères pertinents à l'analyse du vin. Capacité à relier les perceptions enregistrées à la typicité d'une appellation ou d'un cépage déterminé		
<ul style="list-style-type: none"> <li>de proposer des accompagnements judicieux en rapport avec les régions viticoles vues.</li> </ul>	La théorie des accords vins et mets est connue et appliquée.		

**Décision du chargé de cours**

Réussite    Ajournement

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>Remarques</b>
▪ le niveau de précision pour décrire les caractéristiques et la législation des régions vues dans le cadre de l'unité de formation ;							
▪ la finesse de l'analyse lors de la dégustation d'un vin ;							
▪ le niveau de pertinence dans l'accord des mets et vins.							

Philippeville, le     /     / 2017

TOTAL                    **/100**

Signature du Professeur